

**SENAT**



**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**  
**Union – Discipline – Travail**

## **DISCOURS DE CLOTURE DE LA 2EME SESSION ORDINAIRE 2025**

**S.E.Mme Kandia KAMISSOKO CAMARA,  
Présidente du Sénat**

**Vendredi 19 décembre 2025**

**Fondation Félix Houphouët-Boigny pour  
la Recherche de la Paix de Yamoussoukro**

**Monsieur le Président de  
l'Assemblée Nationale,  
représentant Son Excellence  
Monsieur le Président de la  
République ;**

**Madame et Messieurs les  
Présidents des Institutions de la  
République ;**

**Mesdames et Messieurs les  
Membres du Gouvernement ;**

**Madame et Messieurs les  
Ministres, Gouverneurs ;**

**Mesdames et Messieurs les  
parlementaires, chers  
collègues ;**

**Mesdames et Messieurs les  
Chefs de missions  
diplomatiques accréditées en  
Côte d'Ivoire ;**

**Monsieur le Préfet de Région,  
Préfet du Département de  
Yamoussoukro et l'ensemble  
des membres du Corps  
préfectoral ;**

**Monsieur le Maire de la  
Commune de Yamoussoukro ;**

**Distingués Chefs traditionnels  
et Eminents Guides Religieux ;**

**Mesdames et Messieurs les  
Journalistes ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Conformément aux dispositions de l'article 94 nouveau alinéas 4 et 5 de la Constitution, nous sommes réunis ce jour, 19 décembre 2025, en séance plénière, pour la clôture de la deuxième session ordinaire de l'année, qui s'était ouverte le 10 octobre 2025.

Il me plaît donc en cette circonstance solennelle de me réjouir de votre distinguée présence, et de vous adresser mes salutations les plus chaleureuses et mes sincères remerciements.

**Monsieur le Président de  
l'Assemblée Nationale ;  
représentant Son Excellence  
Monsieur le Président de la  
République ;**

Le Sénat de la République de Côte d'Ivoire est heureux de vous compter au nombre de ses hôtes de marque à cette cérémonie solennelle.

Je voudrais saisir l'opportunité que m'offre cette séance, pour vous prier de bien vouloir transmettre à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, ma profonde reconnaissance et celle de Mesdames et Messieurs

les Sénateurs pour sa sollicitude bienveillante à l'endroit de notre Chambre.

Votre présence aux côtés du Sénat traduit en effet sa volonté de voir notre Chambre jouer pleinement son rôle dans le microcosme institutionnel de la République.

Je voudrais également vous remercier pour la forte délégation de l'Assemblée Nationale, présente à cette cérémonie.

Car, ensemble, nos deux Chambres œuvrent à l'amélioration continue du cadre législatif, à l'approfondissement de la démocratie, et à la promotion

d'un développement intégré de notre pays.

**Madame et Messieurs les  
Présidents des Institutions de la  
République,**

Je voudrais saluer l'esprit de solidarité institutionnelle et de respect mutuel que revêt votre présence à cette séance.

Je n'ai aucun doute que notre synergie féconde, continuera de renforcer la cohérence de l'action publique, et de contribuer à la consolidation de l'État de droit dans notre pays.

**Mesdames et Messieurs les  
Membres du Gouvernement ou  
leurs représentants,**

Je voudrais vous exprimer la gratitude de l'ensemble de mes collègues Sénateurs pour avoir accepté de répondre à notre invitation.

Je tiens à réaffirmer la détermination du Sénat à demeurer un partenaire institutionnel actif et responsable, mobilisé pour accompagner le Gouvernement dans la réalisation de la vision de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, pour une Côte d'Ivoire résolument

tournée vers le développement durable.

**Mesdames et Messieurs les Chefs de missions diplomatiques accréditées en Côte d'Ivoire,**

Je voudrais vous dire mes vifs remerciements pour votre présence parmi nous.

Votre précieux appui à la réalisation de nos missions, dans le cadre de nos différents partenariats bilatéraux et multilatéraux, participe à l'ouverture du Sénat sur le monde, et au rayonnement de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale.

**Monsieur le Représentant du  
Président de la République,  
Mesdames et messieurs,  
Distingués invités,**

La deuxième session ordinaire du Sénat, communément appelée « la session budgétaire », qui s'achève ce jour, a été marquée essentiellement par l'examen et l'adoption des projets de loi de finances.

Ainsi, le Sénat s'est attelé, au cours de cette session, à examiner et à adopter le projet de loi de règlement pour l'année 2024, et le projet de loi portant budget de l'Etat pour l'année 2026.

Concernant le projet de loi de règlement, notre chambre félicite le Gouvernement pour la bonne exécution du budget de l'Etat de l'exercice 2024, dans un environnement socio-politique et économique national stable, en dépit de la persistance des tensions commerciales et géopolitiques, résultant des crises russo-ukrainienne et israélo-palestinienne.

Quant au projet de loi portant Budget de l'Etat pour l'année 2026, arrêté à **17.350,2 milliards de FCFA**, avec une hausse de 13,1% par rapport à celui de l'année 2025, le Sénat salue les efforts consentis par le Gouvernement, en

vue de continuer d'améliorer le quotidien des Ivoiriens.

Ce budget d'un niveau jamais égalé dans notre pays, traduit la haute vision du Président de la République pour une grande Nation.

Il consacrera, en effet, un engagement plus important du Gouvernement en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, de la protection de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique.

Au total, notre Chambre aura examiné et adopté **trente (30)**

**projets de loi** au titre de l'année 2025.

Par ailleurs, au cours de cette session ordinaire, le Sénat a tenu **deux séances d'information**.

La première, relative à la **présentation du rapport annuel du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)**, s'est déroulée le jeudi 27 novembre 2025, avec pour invitée Madame Namizata SANGARE, Présidente du CNDH.

La seconde séance d'information, dont l'invité était Monsieur Kanvaly DIOMANDE, Président de la Cour des Comptes, a porté, le vendredi

**28 novembre 2025, sur la présentation du rapport annuel de la Cour des Comptes.**

**Monsieur le Représentant du Président de la République,  
Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,**

J'ai le grand honneur et l'immense fierté de vous annoncer, que dans le cadre de la 4<sup>è</sup> édition de la cérémonie de distinction des meilleurs acteurs et établissements de l'écosystème touristique et ludique, dénommée « ***Sublimes du Tourisme*** », le Prix d'Honneur m'a été décerné, en reconnaissance de nos initiatives en faveur du renforcement et de la promotion de

la dynamique touristique ivoirienne.

C'est le lieu ici de réitérer mes chaleureuses félicitations à l'ensemble des Membres du Gouvernement et en particulier le Ministre du Tourisme et des Loisirs pour les progrès significatifs réalisés par le secteur du tourisme en Côte d'Ivoire au cours de ces dernières années.

Je dédie cette distinction à l'ensemble de mes collègues Sénateurs qui œuvrent quotidiennement au rayonnement de notre pays, aussi bien au plan national qu'international.

Je voudrais également dédier cette distinction aux Ambassadeurs de la Côte d'Ivoire accrédités auprès des pays amis et, de manière générale, aux diplomates qui accomplissent brillamment la mission de promotion de notre pays à l'extérieur.

Je n'oublie pas mes collaborateurs au Sénat qui nous accompagnent au quotidien dans l'accomplissement de notre mandat.

**Mesdames et Messieurs les Sénateurs,**

Au terme de cette deuxième session ordinaire pour l'année 2025, je voudrais vous traduire ma

grande satisfaction pour la qualité du travail accompli.

Vous avez su au cours de ces semaines de dur labeur, montrer, une fois de plus, votre volonté de transmettre aux générations à venir, l'exemple d'une Côte d'Ivoire au travail et consciente de ses responsabilités.

**Monsieur le Représentant du  
Président de la République,  
Mesdames et messieurs,  
Distingués invités,**

Près de deux mois déjà, que les Ivoiriennes et les Ivoiriens se sont mobilisés, à l'occasion de l'élection présidentielle du 25 octobre 2025 !

L'élection présidentielle est terminée, et la Côte d'Ivoire a un Président de la République.

Les Ivoiriennes et les Ivoiriens, de manière quasi unanime, ont porté leur choix sur le Président Alassane OUATTARA !

Le Sénat de la République de Côte d'Ivoire, en ce moment solennel, voudrait réitérer ses chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA pour sa brillante réélection.

Oui, en effet, les Ivoiriennes et les Ivoiriens ont porté leur choix sur la construction d'une grande Nation.

Une grande Nation où l'emploi des jeunes, et la création de richesses sont une réalité !

Une grande Nation où l'autonomisation de la femme et l'entrepreneuriat sont une réalité !

Une grande Nation où les Ivoiriennes et les Ivoiriens, dans leur majorité, commencent à connaître le bonheur et la prospérité !

Une grande Nation où les Ivoiriennes et les Ivoiriens vivent dans la quiétude, la cohésion sociale, la paix et la sécurité !

**Chers concitoyens,**

Ensemble, avec le Président Alassane OUATTARA, nous devons tous contribuer à cette opportunité nouvelle pour consolider davantage le projet de transformation de notre pays sur les plans économique, social, culturel et environnemental.

Ensemble, avec le Président Alassane OUATTARA, nous devons tous contribuer à cette opportunité nouvelle de renforcer

la place de notre beau pays en Afrique et dans le monde.

**Distingués invités,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,**

Le 27 décembre 2025, les électeurs ivoiriens seront appelés à retourner aux urnes pour l'élection des députés de la Nation.

Je voudrais, au nom de Mesdames et Messieurs les Sénateurs, saluer tous nos collègues députés qui, lors de leurs cinq (5) années de mandat, ont activement contribué, avec nous, à assurer la vitalité du

processus législatif dans notre pays.

On le sait, le Parlement constitue l'un des piliers fondamentaux de la démocratie dans nos Etats modernes.

Il incarne l'espérance et la volonté des peuples, et s'assure que la démocratie réponde réellement à leurs aspirations les plus légitimes.

C'est pourquoi, je voudrais inviter l'ensemble des Ivoiriennes et des Ivoiriens à se rendre massivement aux urnes, dans leurs différentes circonscriptions électorales, dans

**l'ordre, la discipline et la paix, pour choisir leurs députés.**

**Distingués invités,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes à quelques jours de l'ouverture de la 35<sup>è</sup> édition de la Coupe d'Afrique des Nations de Football qui se déroulera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, au Maroc.

J'ai la ferme certitude que les Eléphants sauront une fois encore démontrer leur force de caractère

et leur efficacité tout au long de cette compétition.

La coupe appartient déjà à la Côte d'Ivoire.

A la fin de la CAN 2026, elle doit revenir en Côte d'Ivoire !

En avant pour la 4<sup>ème</sup> étoile et bonne chance aux Eléphants !

**Mesdames et messieurs les Sénateurs,**  
**Chers collègues,**

Sur cette note d'espoir, et conformément à l'article 94 nouveau alinéa 5 de la Constitution, je déclare close la deuxième session ordinaire 2025 du Sénat.

En vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année, dans la paix et la joie de vivre, j'espère vous retrouver le **28 janvier 2026** à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire pour l'année 2026.

**Vive le Sénat !!!**

**Vive la Côte d'Ivoire !!!**

**Je vous remercie !**

**Kandia KAMISSOKO CAMARA**  
**Présidente du Sénat**